

Lyon : une procession mariale pour l'Immaculée Conception interdite par le préfet

Author : Riposte Catholique

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 3 décembre 2015



[FdeSouche](#) nous en apprend une bien bonne...

Une décision ferme. Le préfet du Rhône, **Michel Delpuech** a pris un arrêté mercredi, interdisant la procession des **Identitaires**, prévue le 8 décembre, en l'« honneur de la Vierge Marie ». Ces derniers avaient prévu de se rassembler place du Change, dans le Vieux-Lyon. « *Les organisateurs véhiculent des messages contraires aux valeurs républicaines et incitent au rejet, voire à la haine d'une partie de la population* », a justifié la préfecture dans un communiqué.

Seule la procession diocésaine est autorisée. Le cardinal **Barbarin** n'est donc pas contraire « *aux valeurs républicaines* » – laïcisme, avortement libre et remboursé, “mariage pour tous”, etc. – et il n'incite pas au « *rejet* ». Sauf, peut-être, d'un certain prêtre...

Question subsidiaire. Lorsque l'État se permet de faire le tri entre "bons" et "mauvais" catholiques, n'enfreint-il son sacrosaint principe de "neutralité" religieuse ?

